



Fondation du Grand Montréal

Pourquoi réaliser votre projet philanthropique avec la FGM?

Avril 2025

Une fondation dont la mission est d'être au service de la communauté

MOBILISER

les ressources
philanthropiques

CATALYSER

des initiatives et des
partenariats

DIFFUSER

des connaissances
sur les enjeux
communautaires



Quelques avantages de la FGM

- Une approche simplifiée, flexible et abordable.
- Une gamme de services intégrés.
- Un accompagnement personnalisé des créateurs et créatrices de fonds.
- Une connaissance approfondie des besoins de la communauté.
- Des tarifs et des rendements concurrentiels.
- Une expertise dans les programmes d'appariement publics et privés.

Quelques avantages de la FGM

	Créer un fonds à la FGM	Mettre sur pied une fondation privée
Démarrage	Rédaction et signature d'une simple convention. Aucun frais de démarrage.	Démarches légales, fiscales et administratives. Frais initiaux de plusieurs milliers de dollars.
Délai	Quelques jours.	Entre six mois et un an.
Coûts récurrents	Frais de 1,5% maximum (administration et gestion).	Frais variables pour l'administration, la gestion des fonds, les opérations courantes, etc.
Rapports à l'ARC	Produits par la FGM sans frais supplémentaires.	Produits par un professionnel externe (\$) ou un membre du personnel attitré à cette tâche.
Attribution des subventions	Expertise de la FGM dans un large éventail de secteurs pour maximiser l'impact.	L'expertise doit être développée à l'interne.
La relève	Instructions données au préalable. Facile d'impliquer les membres de la famille.	Formation et maintien d'un conseil d'administration qui devra s'en charger.

25 ans de croissance et d'impact dans la communauté

483,5 M\$

**Actifs sous
gestion**

800

**Fonds sous
gestion**

17,4 M\$

**Subventions
distribuées
(2024)**

16,1%

**Rendement
brut moyen
du FIFGM
(2024)**

*au 31 décembre 2024

Au service des plus grandes institutions de la région

CCA

 Centraide
du Grand Montréal

 CQDE
CENTRE QUÉBÉCOIS DU
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

 CENTRE
SEGAL
PERFORMING ARTS
ARTS DE LA SCÈNE

 CIBPA
MONTREAL

 CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL

LES
GRANDS
BALLETS
CANADIENS DE MONTRÉAL

 Les YMCA
du Québec

 MAC

 moisson
ALIMENTER LA VIE RIVESUD

 MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL

 Musée Holocauste Montréal
Montreal Holocaust Museum

MUSÉE
McCORD
MUSEUM

OPÉRA
DE MONTRÉAL

 ORCHESTRE
Symphonique de Longueuil
ALEXANDRE DA COSTA

 OS

 OXFAM
Québec

 POINTE-À-CALLIÈRE

 Fondation du Grand Montréal

Pourquoi choisir la FGM ?

UNE APPROCHE CLÉ EN MAIN

- **Rapidité** : aucune démarche nécessaire avec le fisc - votre Fonds est établi sans délai via une simple entente avec la FGM.
- **Efficacité** : la Fondation du Grand Montréal se charge de l'administration de votre Fonds, y compris l'émission des reçus fiscaux, la production de rapports, etc.
- **Flexibilité** : la FGM accepte plusieurs types d'actifs, comme des polices d'assurance-vie, des titres boursiers, des legs testamentaires ou diverses formes de placements.
- **Simplicité** : aucun conseil d'administration à établir, vous gérez votre Fonds à votre guise. Si vous le souhaitez, un comité consultatif peut être formé pour vous soutenir ou prendre le relai.
- **Impact** : la Fondation du Grand Montréal s'occupe des relations avec les organismes de bienfaisance et encadre la distribution des subventions.

Pourquoi choisir la FGM ?

UNE EXPERTISE RECONNUE

- La FGM est reconnue pour son expérience dans la promotion et la démocratisation de la philanthropie, depuis maintenant plus de 20 ans.
- Elle vous accompagne pour faire en sorte que votre projet philanthropique reflète vos valeurs et vos priorités, tout en répondant aux besoins les plus importants de notre collectivité.
- Sa gouvernance et sa gestion financière sont encadrés par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et assurés par un conseil d'administration expérimenté et rigoureux.
- Elle offre une reddition de compte diligente et transparente. Tous ses rapports sont publics et les relevés de votre Fonds sont disponibles en ligne, en tout temps.

Pourquoi choisir la FGM ?

UNE STRUCTURE PERFORMANTE ET ABORDABLE

- Aucun frais facturés pour la création de nouveaux fonds.
- Frais totaux de 1,5% maximum, calculés sur la valeur marchande et prélevés mensuellement au solde du fonds.
- Ces frais d'administration et de gestion sont parmi les plus bas des fondations communautaires au Canada.
- Des rendements égaux ou supérieurs à ceux des institutions privées.

Différents types de fonds pour atteindre vos objectifs

Fonds de dotation

- Le capital est investi et génère un revenu annuel qui soutient la capacité d'octroi de votre Fonds.
- Les subventions peuvent être attribuées à toute organisation de votre choix (organismes de bienfaisance enregistrés ou liés à un organisme fiduciaire).
- Vous choisissez le terme du Fonds qui correspond le mieux à votre vision et à vos besoins; de 10 ans jusqu'à perpétuité.
- Investissement minimum de 100 000 \$.

Fonds philanthropique

- Offre les mêmes avantages que le Fonds de dotation, sauf qu'il permet d'empiéter sur le capital pour la distribution de subventions.
- Le terme du Fonds peut varier d'un an jusqu'à perpétuité, selon le rythme auquel le capital est utilisé.

Rejoignez notre communauté philanthropique

- Des **centaines de fonds créés par des individus et des familles** qui ont choisi la FGM comme partenaire philanthropique.
- Plus de **300 fonds créés par des organismes à but non lucratif**, qui bénéficient du soutien administratif que nous fournissons et des programmes d'appariement que nous facilitons.
- Des fonds de dotation créés par de **grandes fondations philanthropiques** au cœur du secteur caritatif montréalais.
- Des partenariats avec **des entreprises de toutes tailles** qui font appel à la FGM dans la gestion de leurs activités philanthropiques.
- Des liens solides avec **les communautés culturelles**, qui reflètent le dynamisme et la diversité de Montréal et qui travaillent avec la FGM pour atteindre nos objectifs en commun.
- Des dizaines d'**initiatives menées par la FGM**, qui sensibilisent et appellent à l'action pour répondre aux besoins urgents de notre communauté, des changements climatiques à la sécurité alimentaire.

Un comité de placements composé de divers professionnels de la finance

Valérie Cecchini, M.Sc., CFA, CPA

Présidente

Associée gestionnaire
Gestion d'actifs mondiale Borealis

Gilles Chouinard

Vice-président des placements
Association de bienfaisance et de retraite des
policiers et policières de la Ville de Montréal

Kathy Fazel, CFA, IAS.A

Première gestionnaire de portefeuilles
RBC PH&N Services-conseils en placements Inc.

Jean-François Marcil, CFA

Chargé de cours
Université de Sherbrooke

Caroline Montminy, CFA

Vice-présidente et gestionnaire de portefeuille,
clients privés
Gestion d'actifs Burgundy

Kenny Tang, CFA, CPA, FRM

Chef de la conformité et des pratiques ESG
Trans-Canada Capital Inc.

Jason Taylor, CFA, CAIA, MBA

Expert en investissement durable et commodités
d'environnement

David Turcotte, M.Sc, CAIA, FRM

Directeur principal, Fonds - Marchés privés
Caisse de dépôt et placement du Québec

Natacha Zénié, CFA

Directrice générale et directrice des investissements
Bureau familial Eclix

Un conseil d'administration formé d'individus de tous les secteurs

Karen Macdonald
Présidente

Chef des nouvelles et directrice de station
Global TV Montréal

Frédéric Lavoie, CPA
Vice-président

Associé
PwC

M^e Eric Lapierre
Secrétaire

Vice-président adjoint
et avocat en chef adjoint,
Manuvie

Toni Dilli, CPA, CFA
Trésorier

Associé, audit
KPMG

M^e Nadir André

Associé et chef national - droit des
Autochtones
BLG

Valérie Cecchini, M.Sc., CFA, CPA

Associée gestionnaire
Gestion d'actifs mondiale Borealis

Corinne Charette

Senior Fellow
École de gestion John-Molson
Université Concordia

Mariama Dupuis

Directrice principale et cheffe de cabinet
du président et chef de la direction
Sagard

Kathy Fazel, CFA, IAS.A

Première gestionnaire de portefeuilles
RBC PH&N Services-conseils en
placements Inc.

Suzanne Gouin

Administratrice de sociétés

Pascal Grenier

Directeur général
Campus de la transition écologique

**Sophie Labrecque, MBA, Ch. O.M., ASC,
C. Dir.**

Présidente-directrice générale et fondatrice
Agence philanthropique MAGNET

Angelina Mehta

Directrice générale
Coentreprises
Rio Tinto Aluminium

Jane Rabinowicz

Cheffe des programmes
Fondation McConnell

Nadine Raymond

Présidente-directrice générale
Le Y des femmes de Montréal

Kenny Tang, CFA, CPA, FRM

Chef de la conformité et des pratiques ESG
Trans-Canada Capital Inc

Jason Taylor, CFA, CAIA, MBA

Expert en investissement durable et
commodités d'environnement

Me Diane Tsonos, TEP

Associée en fiscalité et avocate
Richter S.E.N.C.R.L



Fondation du Grand Montréal

Pour toute question :
Équipe du développement
philanthropique

philanthropie@fgmtl.org

(514) 866-0808 poste 123